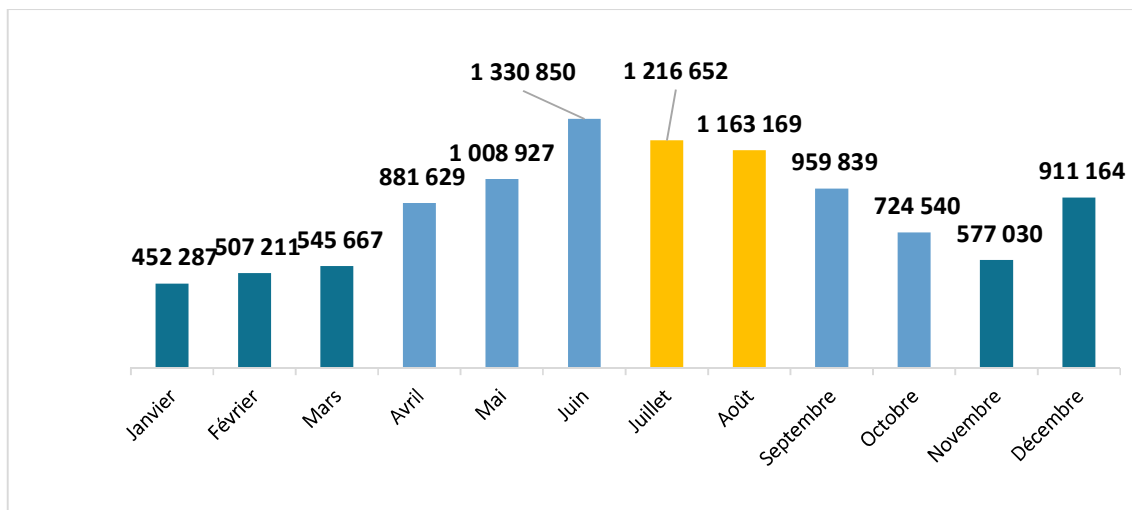


Tourisme : 2023, une année historique pour la Sarthe

La fréquentation touristique de l'année 2023 a été l'une des plus importantes jamais enregistrées. **Sarthe Tourisme et ses partenaires** ont pu observer **10,3 millions de nuitées touristiques¹ marchandes et non-marchandes²** sur l'ensemble du département. **4,7 millions de touristes** se sont rendus sur le territoire en 2023. Si une majorité des nuitées touristiques sont françaises (67 %), les nuitées étrangères restent importantes (33 %).

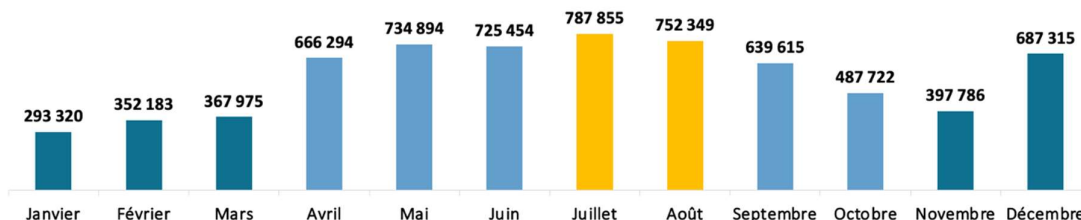
Nombre total de nuitées touristiques françaises et étrangères en Sarthe en 2023



Source : Fluxvision® Orange Business / Sarthe Tourisme

La clientèle française : une fréquentation forte d'avril de Mai à Septembre

6,9 millions des nuitées touristiques sont d'origine française.



Source : Fluxvision® Orange Business / Sarthe Tourisme

La saison estivale est la période où les nuitées touristiques sont les plus nombreuses. Elle concentre **22 % des nuitées** françaises du territoire sur les mois juillet et août.

Dossier de presse – 25.03.2024

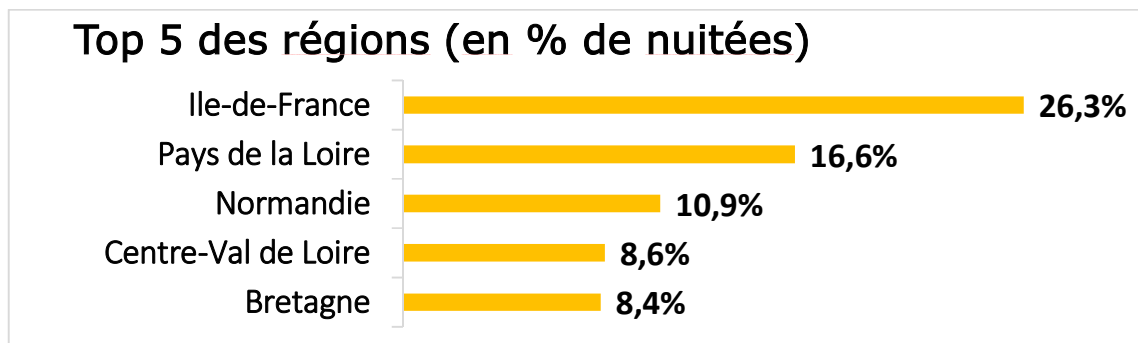
Cependant les ailes de saisons (avril, mai, juin et septembre) connaissent aussi un flux touristique important.

Nous pouvons observer que la courbe des nuitées est relativement plate d’avril à septembre. Les mois estivaux de juillet et août ont une fréquentation moyenne de 769 000 nuitées tandis que ceux de mai, juin et septembre connaissent un nombre moyen de nuitées de 691 000 nuitées. Cette belle fréquentation touristique continue d’avril à septembre 2023 peut s’expliquer par les vacances scolaires, les nombreux ponts et jours fériés en 2023 propices aux courts séjours dont la Sarthe bénéficie pleinement en avril et mai et bien sûr par les grands événements sportifs (24 heures moto, auto, GP France) qui augmentent le nombre de nuitées mais en les concentrant sur de courtes périodes dans les mois concernés.

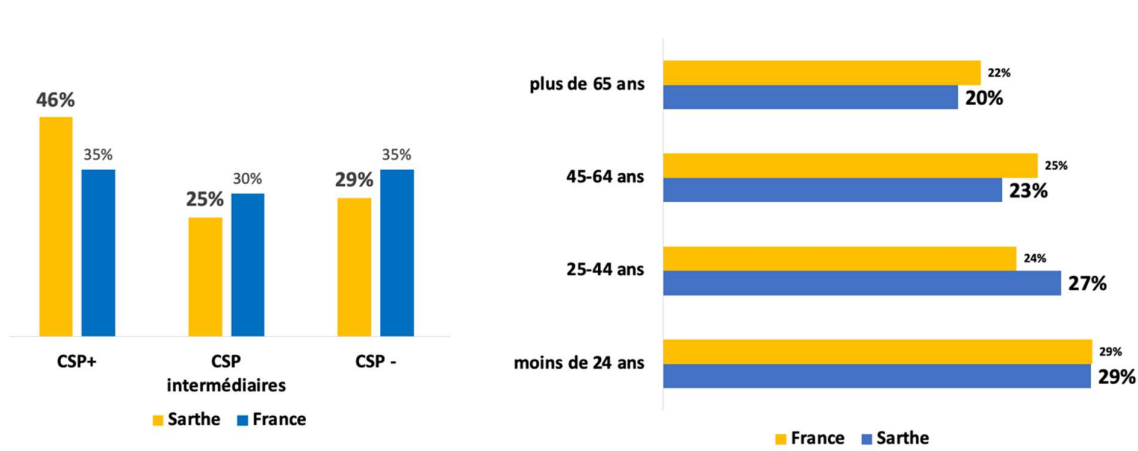
Le mois de décembre a été une bonne surprise avec une fréquentation un peu plus importante qu’au mois d’avril. Cela peut s’expliquer par l’attrait qu’ont les familles et les amis à se regrouper pour les fêtes de fin d’année. La position géographique assez centrale et l’accessibilité de la Sarthe ont certainement facilité ces regroupements.

Qui sont les touristes français ?

Les touristes Français proviennent principalement de la Région Île-de-France, font partie des CSP + et 56 % ont moins de 44 ans.



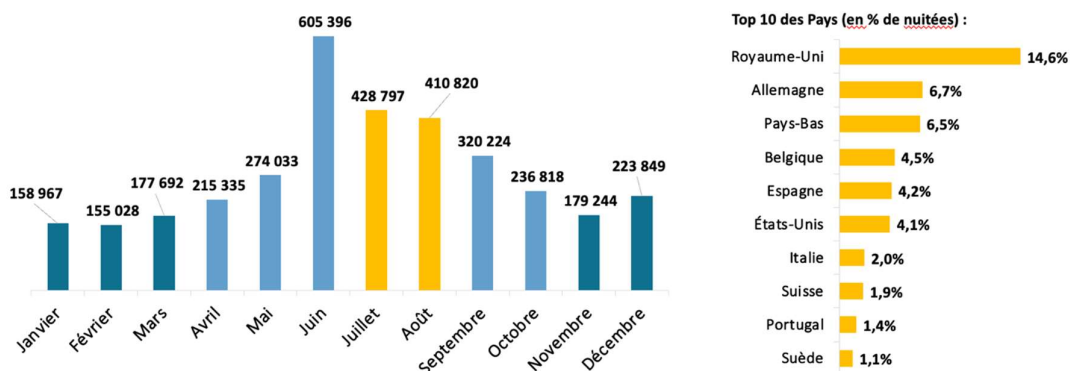
Source : Fluxvision ® Orange Business / Sarthe Tourisme



Source : Fluxvision ® Orange Business / Sarthe Tourisme

Les Britanniques : première clientèle étrangère

3,4 millions de nuitées touristiques sont d'origine étrangère.



Source : Fluxvision ® Orange Business / Sarthe Tourisme

Les touristes en provenance du Royaume-Uni occupent de loin la première place (14,6 % des nuitées contre 6,7 % des nuitées pour la 2^e nation la plus représentée, l'Allemagne). Nous remarquons aussi une plus grosse concentration autour du mois de juin pour cette clientèle.

Nous mesurons ici le pouvoir d'attraction important des 24 heures du Mans sur les étrangers. (8 % des nuitées étrangères de l'année 2023 (source étude fluxvision®/Sarthe Tourisme 24h du Mans 2023). En juin près d'une nuitée touristique sur 2 est une nuitée étrangère.

Or cela ne doit pas masquer que la Sarthe attire aussi très significativement les étrangers l'été. Les mois de juillet et août cumulent près de 25 % des nuitées touristiques étrangères de l'année 2023. 35 % des nuitées estivales sont d'origine étrangère, soit 2 points de plus que sur l'ensemble de l'année.

Autre particularité de cette clientèle, c'est le nombre de nuits passées sur le territoire. Avec un nombre moyen de nuits supérieur à celui des français (2,4 nuits pour les étrangers contre 2,2 nuits pour les français), la durée de séjour des étrangers est plus importante que celle de nos compatriotes.

Des particularités selon les territoires sarthois

Dans les Alpes Mancelles, 27 % des nuitées touristiques se déroulent entre juillet et août (contre 22 % pour l'ensemble de la Sarthe).

Dossier de presse – 25.03.2024

Chez leur voisin du **Maine Saosnois**, 40 % des nuitées touristiques proviennent d'une clientèle originaire de la Région Île-de-France (contre 26,3 % pour l'ensemble de la Sarthe).

Sur le secteur du **Mans Métropole**, une nuitée touristique sur 10 de l'année 2023 a été générée durant la semaine des 24 Heures du Mans.

Dans le **Perche Sarthois**, 53 % des touristes français sont issus des CSP + (contre 46 % pour l'ensemble de la Sarthe).

À **Sillé Plage**, 66 % des nuitées touristiques sont d'origine étrangère (contre 33 % pour l'ensemble de la Sarthe) et 44 % des touristes étrangers sont Hollandais.

Dans la **Vallée du Loir**, 28 % des touristes ont entre 25 et 44 ans (contre 24 % pour l'ensemble de la Sarthe).

Et enfin, dans la **Vallée de la Sarthe**, 24 % des touristes français sont originaires des Pays de la Loire (contre 16,6 % pour l'ensemble de la Sarthe).

Véronique Rivron, Présidente de Sarthe Tourisme et Vice-présidente du Conseil départemental de la Sarthe : « *Depuis plusieurs années, le tourisme en Sarthe est en développement. 2023 est une année historique avec une croissance importante du nombre de nuitées dans les campings et les meublés notamment.* »

Un nouvel outil territorialisé pour une observation fine des flux touristiques

Testé depuis 2022 dans le cadre des 24 heures du Mans pendant l'épreuve et sur le périmètre du circuit, Sarthe Tourisme a décidé de déployer à l'année et sur l'ensemble de la Sarthe, l'**outil Flux vision**[®]. Flux vision est une solution proposée par Orange Business, permettant d'analyser, tous les jours, la fréquentation de zones définies, grâce au réseau mobile en garantissant l'anonymat des données conformément aux recommandations de la CNIL et de la RGPD.

Dans le cadre du déploiement de cet outil à l'échelle départementale, Sarthe Tourisme a noué un partenariat avec l'ensemble des acteurs touristiques institutionnels du territoire :

Les offices de tourisme des Alpes Mancelles, du Maine Saosnois, du Mans Métropole, de la Vallée du Loir et de la Vallée de la Sarthe ainsi que le Pays du Perche Sarthois et la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS).



Avec le concours de :



Sources : Flux Vision – Orange Business / Sarthe Tourisme

¹*Le nombre de nuitées touristiques correspond au nombre de nuit d'occupation combiné au nombre de personnes hébergées.*

²*La notion de nuitée marchande ou non marchande renvoie au caractère de l'hébergement :*

- Hébergement marchand : tous les hébergements donnant lieu à une rémunération (hôtel, chambre d'hôtes, gîte, camping...).
- Hébergement non-marchand : tous les hébergements ne donnant pas lieu à une rémunération (résidence secondaire, hébergement chez les parents, les amis...).